

**MAIRIE :
JOUY SUR EURE**

**PERMIS DE CONSTRUIRE AVEC
PRESCRIPTIONS
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

| | |
|--|---|
| Demande déposée le 18/11/2021 et complétée le 22/12/2021 | |
| Par : | M.GRELET JEAN CHRISTOPHE |
| Demeurant à : | 8 RUE LUCILLE RICQUIER 27120 PACY SUR EURE |
| Sur un terrain sis : à : | 3 BIS RUE DES MASURES JOUY SUR EURE 358 ZB 194 |
| Nature des Travaux : | Construction d'une maison individuelle avec garage |

N° PC 027 358 21 F0007

Surface de plancher créée :
183,6 m²

Surface taxable créée :
227,06 m²

Destination : Habitation

Le Maire de la commune de JOUY SUR EURE ;

- Vu** la demande de permis de construire susvisée ;
- Vu** le Code du Patrimoine, notamment ses articles L.621-30 et suivants ;
- Vu** le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants ;
- Vu** l'avis de dépôt affiché en mairie le 18/11/2021 prévu à l'article R 423-6 et conformément à l'article R 424-5 du Code de l'Urbanisme ;
- Vu** les articles L 331-1 et suivants et R 331-1 et suivants du Code de l'Urbanisme ;
- Vu** le Permis d'Aménager N° PA 027 358 20 F0001 accordé le 06/10/2020 ;
- Vu** la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux le 27/11/2020 ;
- Vu** le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 17/12/2019 et modifié le 28/09/2021
- Vu** l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure en date du 01/12/2021 ;

:::ARRETE:::

Article 1 : Le permis de construire est **ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée et représentant une surface de plancher de 183,6 mètres carrés.

Observation : Le pétitionnaire est informé qu'il pourra être redevable d'une taxe au titre de la Taxe d'Aménagement (T.A.) qui comprend une part communale et une part Départementale conformément aux articles L 331-3 et R 331-3 du Code de l'Urbanisme

- Les particuliers et les entreprises ayant l'intention de réaliser des travaux sont dans l'obligation d'adresser une Déclaration de projet de Travaux (DT) et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) aux exploitants des réseaux susceptibles de se trouver à proximité du chantier. Pour obtenir la liste des exploitants de réseaux présents sur la commune siège des travaux ainsi que leurs coordonnées : consulter le site « www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr ».

- Dossier complet + 3 DAACI + 3 DOC + ABF adressé au pétitionnaire le 07/10/22
- Dossier complet aveyé à la Préfecture le 07/10/22

Fait à : JOUY SUR EURE, le 06/01/2022

Le Maire,



Philippe ALLAIN

Affiché en mairie le : 06/01/2022